

## Avis d'appel public à la concurrence MP 2023-11

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

### **Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : [mpublics@atc.corsica](mailto:mpublics@atc.corsica)

Activité(s) principale(s) : Tourisme -Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. - **Profil**

**acheteur** : <http://www.achatspublicscorse.com>

**Objet du marché** : Fourniture et livraison de P.L.V, d'objets publicitaires & Goodies personnalisés pour l'Agence du Tourisme de la Corse.

Les prestations se répartissent en plusieurs lots distincts traités en accord cadre mono attributaire séparés et répartis comme suit :

**Lot 1 : P.L.V**

**Lot 2 : Objets publicitaires & Goodies**

Code CPV propre aux deux lots :

Référence à la nomenclature européenne (CPV) principal	39294100-0 : Produits d'informations et de promotion
Référence à la nomenclature européenne (CPV) additionnel	18530000-3 : Cadeaux et prix

Numéro de référence du marché : MP 2023-11

**Procédure** : MAPA ouvert supérieur à 90 000.00 € HT. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. La présente consultation est une consultation initiale.

**Type d'accord cadre** : Achat – Biens hors TIC.

**Type de prix** : Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix et par défaut ceux proposés dans le catalogue de l'opérateur économique sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Dévolution en marchés séparés :

Montan maximum annuel du Lot 1 : 11 000 € HT

Montant maximum du Lot 2 : 60 000 € HT

**Durée** : Le présent accord cadre prendra effet à compter de sa notification au Titulaire pour une durée de **12 mois**. L'accord cadre est reconductible de manière tacite deux fois, par période de 12 mois, sans que la durée totale n'excède pas 36 mois. La non-reconduction de l'accord cadre par l'ATC sera notifiée au titulaire par courrier via la plateforme <https://www.achatspublicscorse.com>, au plus tard deux mois (2 mois) avant le terme de l'accord cadre.

**Délivrance du DCE** : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://www.achatspublicscorse.com/> avec référence ATC/ **MP 2023-11**

### **Critères d'attribution :**

**Candidature** : Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont précisés à l'article 10.2 du règlement de la consultation :

**Offre** : Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

**Critère 1 - Note du critère prix**. Calculée sur 40 points

**Critère 2 - Note du critère valeur technique**, calculée sur 60 points :

Le détail de notation du critère prix et de pondération des sous critères du critère Valeur technique sont détaillés à l'article 13.1 du R.C



**Modalités essentielles de financement et de paiement** : Fonds propre. Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif.

### **Délivrance du dossier de consultation des entreprises**

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com>. Les conditions sont détaillées à l'article 9 du R.C.

### **Conditions de transmission des candidatures et des offres :**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com> **Référence** : MP 2023-11

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée. La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé. Les conditions sont détaillées à l'article 11 du R.C.

### **Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

\*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

\*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

\*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

### **La présente consultation est une consultation initiale.**

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le mercredi 29 novembre 2023

Date limite de réception des offres : Le vendredi 5 janvier 2023 à 12 heures (heure française)

**Délai de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

### **Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :**

BOAMP, Corse-Matin, [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com), [www.corsica-pro.com](http://www.corsica-pro.com).